



Ain
Ardèche
Drôme
Isère
Loire
Savoie
Hte Savoie
Rhône

Les Chiffres Clés 2006

des Missions Locales Jeunes

Introduction

Le réseau régional
Les premiers accueils
Les jeunes accompagnés
Qui sont ces jeunes ?



L'accompagnement des jeunes

Les contacts
Quelques définitions
Les propositions



Les entrées dans les mesures

Données générales
L'emploi
La formation
Quelques actions phares



L'accompagnement global

L'orientation
La formation et l'emploi
Le logement et la santé
La mobilité

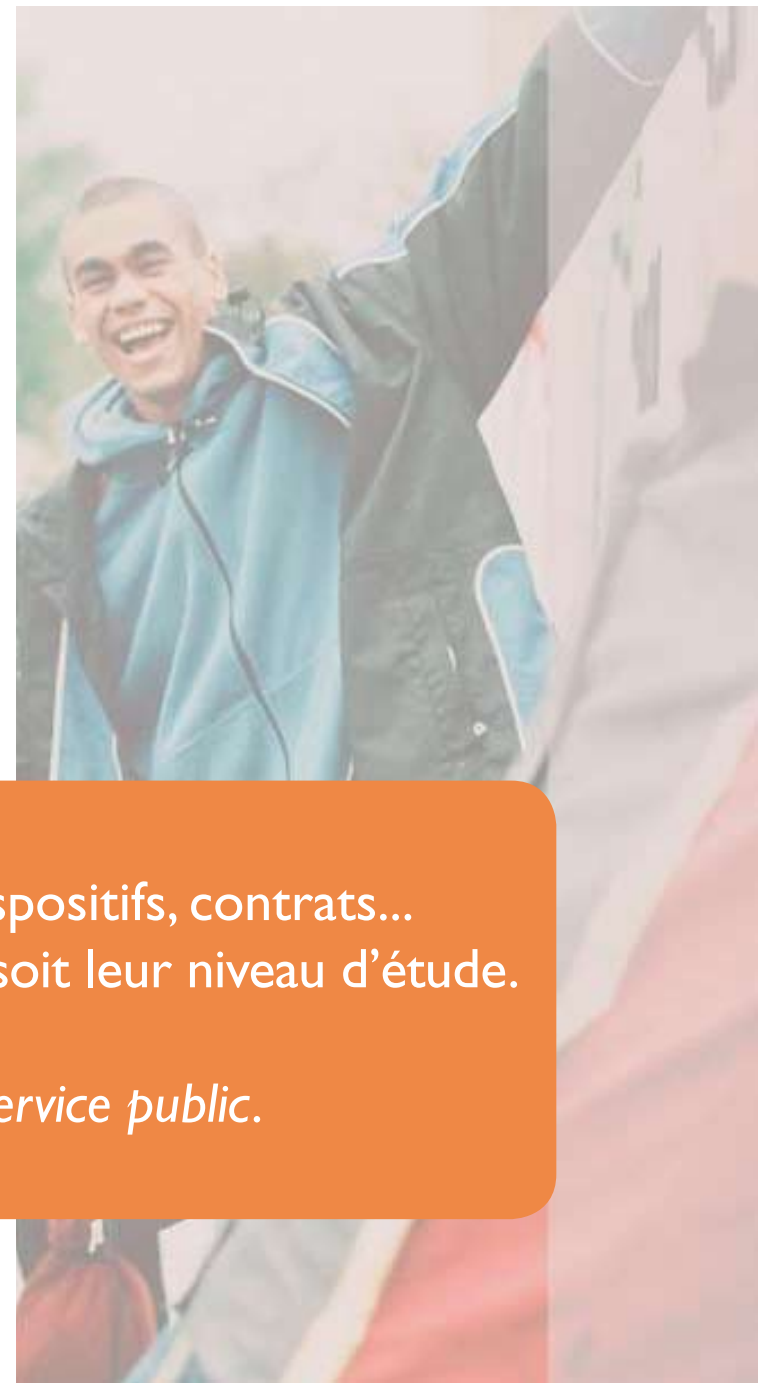


Les Missions Locales constituent le réseau d'accueil pour les jeunes 16 - 25 ans qui souhaitent conseil, appui et accompagnement personnalisés pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Elles offrent à chaque jeune un service d'égale qualité sur tout le territoire de Rhône-Alpes.

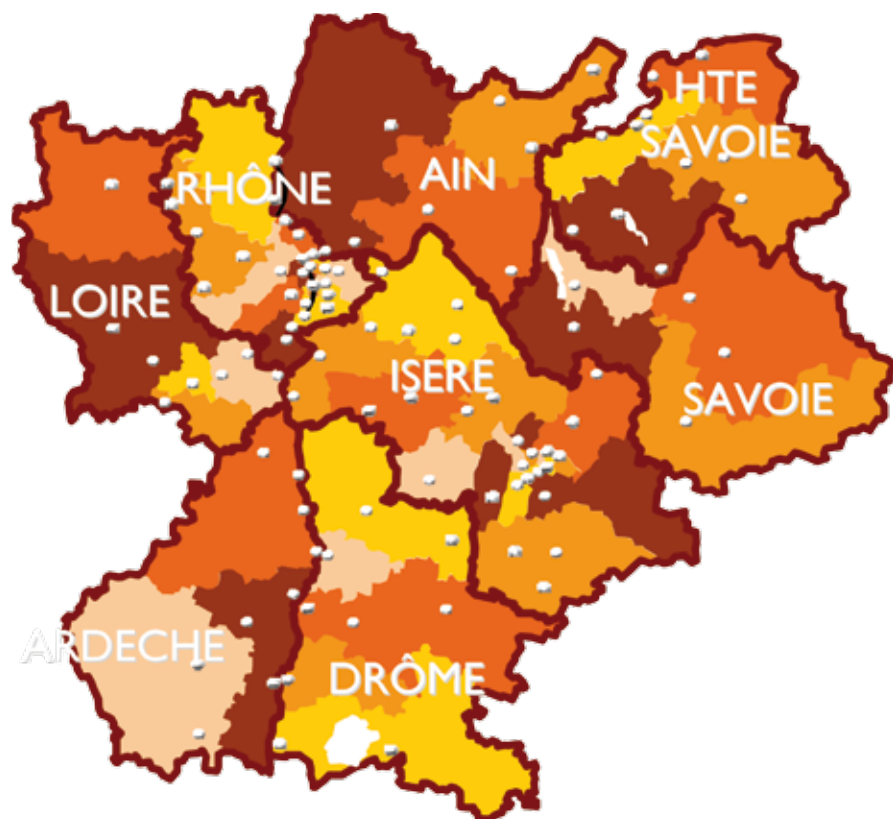
Elles mobilisent l'ensemble des mesures, dispositifs, contrats... pour aider le parcours des jeunes, quel que soit leur niveau d'étude.

Elles remplissent une mission de service public.



La Région Rhône-Alpes compte **6 005 000** habitants.
773 327* jeunes de moins de 25 ans, dont **258 607*** sont actifs.

* données 2005



Les **49** Missions Locales constituent un réseau de **375** points d'accueil, sur l'ensemble de Rhône-Alpes. (2881 communes)

En 2006, **1 100** professionnels ont été en contact permanent avec **105 665** jeunes, soit **9,2 %** des chiffres nationaux, dont **43 656** nouveaux accueillis.

Ain

Ardèche

Drôme

Isère

Loire

Rhône

Savoie

Hte Savoie

8 sites
17 permanences

11 sites
19 permanences

13 sites
31 permanences

31 sites
50 permanences

8 sites
35 permanences

36 sites
51 permanences

11 sites
23 permanences

5 sites
26 permanences

Les premiers accueils

43 656 nouveaux accueillis en 2006
+ 4 % par rapport à 2005.

Les mineurs représentent **16 %** des 1^{ers} accueils

-18

50 % des jeunes nouvellement accueillis sont sans diplôme

27 % des **niveaux 4** et 41 % des **niveaux 5** ne sont pas diplômés

58 % des non diplômés sont des hommes

Parmi les jeunes nouveaux accueillis **ayant un diplôme**

39 % ont un CAP/BEP

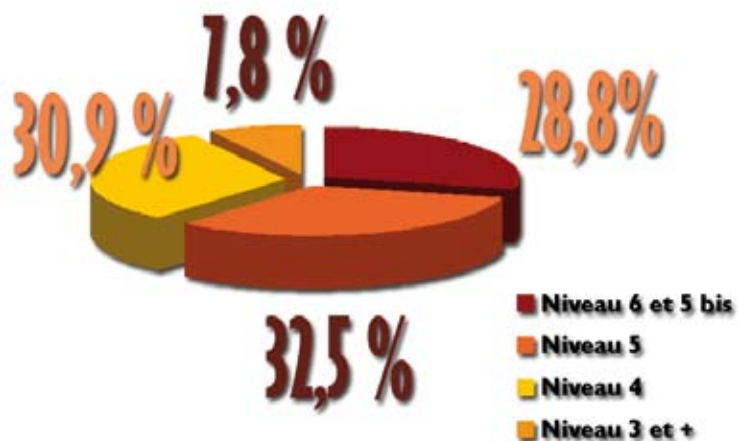
46 % ont un bac (général, professionnel ou technique)

16 % ont un BTS et plus



55 % des jeunes nouvellement accueillis sont des femmes

Parmi elles, **64 %** ont un niveau supérieur au bac



Ain

3 348

Ardèche

2 227

Drôme

4 203

Isère

8 332

Loire

5 487

Rhône

12 438

Savoie

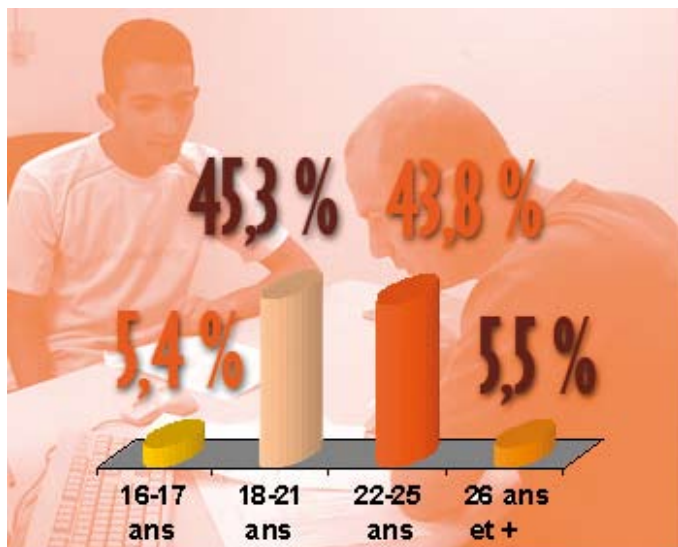
3 618

Hte Savoie

4 003

Les jeunes accompagnés

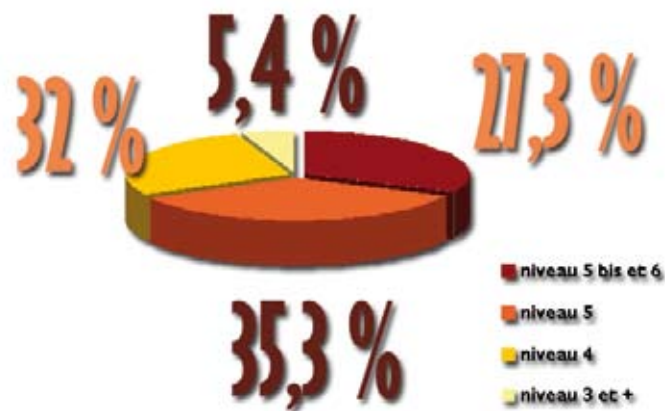
105 665 jeunes accompagnés en 2006
stable par rapport à 2005.



Les mineurs représentent **5,4 %** des jeunes accompagnés

La moyenne d'âge des jeunes suivis est supérieure à **21,4 ans**

54 % des jeunes accompagnés sont des femmes ; elles représentent **65 %** des niveaux supérieur au bac



56 % des jeunes accompagnés sont sans diplôme, dont :

- . 30 % avec un **niveau 4** et plus
- . 45 % avec un **niveau 5**

53 % des jeunes accompagnés sans diplôme sont des hommes

44 % des jeunes sont diplômés, dont :

- 45 %** ont un **CAP/BEP**
- 43 %** ont un **bac** (général, professionnel ou technique)
- 12 %** ont un **BTS et plus**.

Ain

7 364

Ardèche

4 875

Drôme

10 935

Isère

19 670

Loire

13 521

Rhône

31 602

Savoie

8 565

Hte Savoie

9 133

Qui sont ces jeunes ?



qualification

44 %
sont
diplômés

mobilité

38 % ont le
permis B
70 % n'ont
aucun moyen
individuel de
locomotion

Z.U.S.

ZUS :
17 147 jeunes
sont en
quartier Zone
Urbaine
Sensible, soit
16,2 %
des jeunes
accompagnés

santé

80 % ont une
couverture
sociale, dont
7 %
bénéficient de
la CMU
5 à 20 % sont
en situation
de souffrance
psychologique

logement

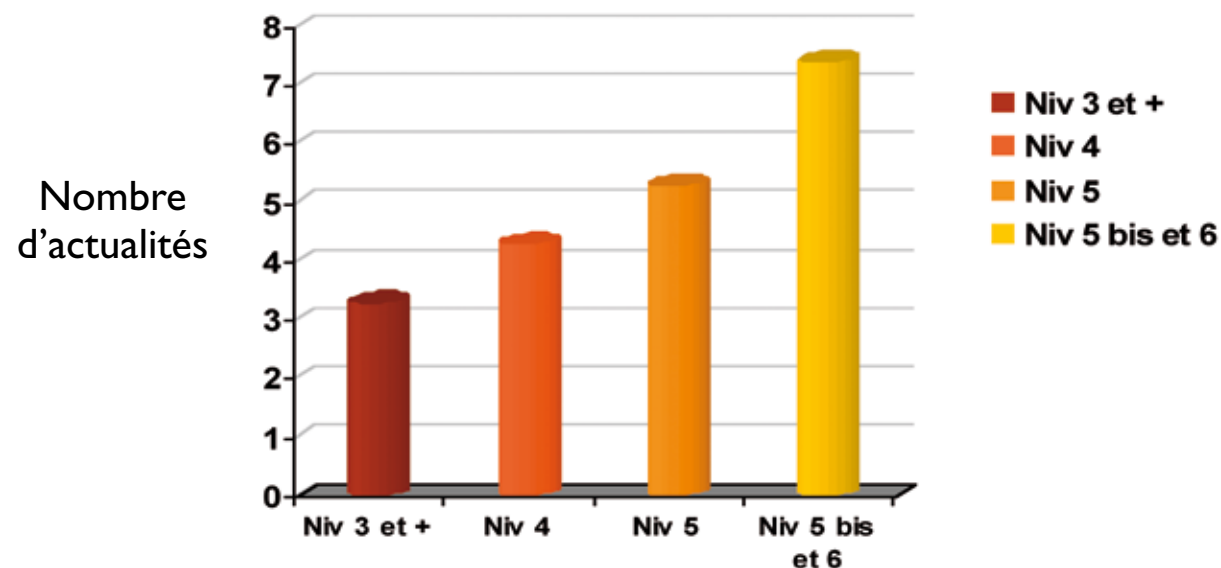
62,3 %
vivent chez
leurs
parents
20,7 %
vivent en
logement
autonome
17 % vivent
dans des
conditions
précaires

L'accompagnement des jeunes

105 665 jeunes accompagnés en 2006

591 386 contacts avec les conseillers,
soit 5,6 contacts par jeune dans l'année.

Répartition par niveau de formation des jeunes :



La durée moyenne d'un accompagnement en Mission Locale est de 2,5 ans, mais 40 % des jeunes ont une ancienneté d'accompagnement supérieure à 5 ans.

■ entretiens individuels : 55,6 %
■ entretiens collectifs : 8,6 %
■ téléphone, courriers... : 35,8 %



Répartition par type de contacts

L'accompagnement des jeunes

Quelques définitions :

Entretien individuel : tout entretien en face à face entre le jeune et son conseiller en insertion dans le cadre d'une rencontre individuelle (rendez-vous, premier accueil, demande de rencontre exprimée par le jeune)

Atelier collectif : tout entretien avec un conseiller en insertion ou un partenaire extérieur, mené dans le cadre d'une réunion collective (information collective sur une action spécifique, sur une problématique telle que l'emploi, la santé, le logement...)

Lettre : tout échange de courrier entre la structure et le jeune

Médiation : tout acte du conseiller vis-à-vis d'un tiers, pour le compte du jeune, avec ou sans sa présence (relation partenariale, démarches administratives...)

Téléphone : tout contact téléphonique à l'initiative de la structure ou du jeune (information sur des emplois, des formations...)

Visite : toute venue d'un jeune n'ayant pas donné lieu à un entretien avec le conseiller en insertion



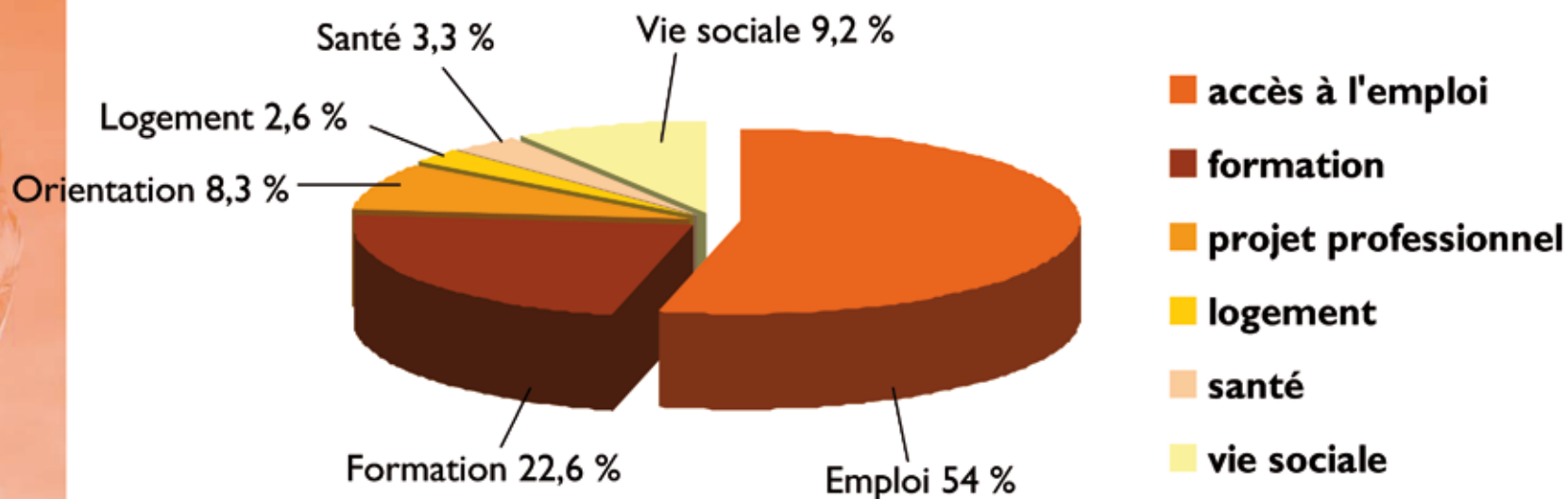
105 665 jeunes accompagnés

Lors des entretiens, **631 700** propositions ont été faites, soit près de **6** propositions par jeune

Près de **54 %** des propositions ont été effectuées pour favoriser **l'accès à l'emploi**

31 % des propositions concernent le **projet professionnel et la formation**

15 % des propositions sont relatives aux questions de la **vie quotidienne**

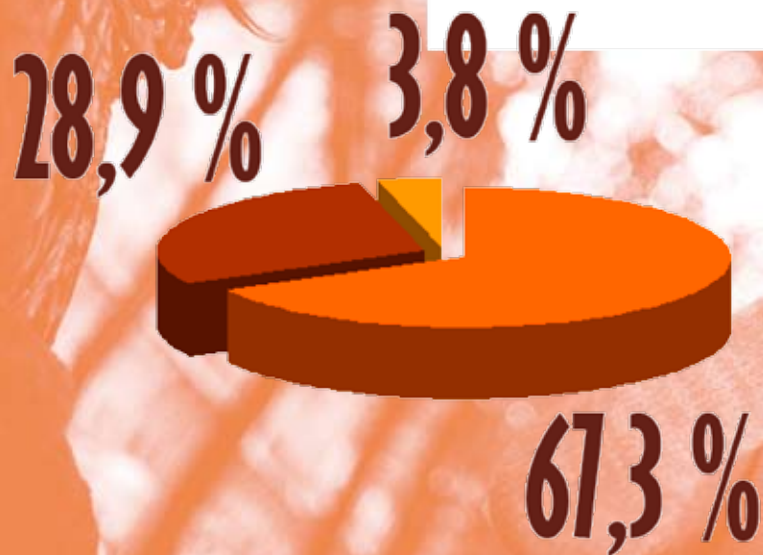


Les entrées dans les mesures

63 065 entrées en emploi, alternance et formation, soit **+ 3,8 %** par rapport à 2005.

	Emploi	Alternance	Formation	Total
2005	40 061	2 099	18 612	60 772
Part des mesures	66 %	3,5 %	30,5 %	100 %
2006	42 453	2 409	18 193	63 055
Part des mesures	67,3 %	3,8 %	28,9 %	100 %
Évolution 05-06	+ 5,9 %	+ 14,8 %	- 2,3 %	+ 3,8 %

45 454 jeunes ont occupé **63 055** situations :
 13 293 jeunes ont occupé **18 193** situations de formations
 32 161 jeunes ont occupé **44 862** situations d'emploi
 les jeunes pouvant cumuler plusieurs situations d'emploi et de formation dans l'année.

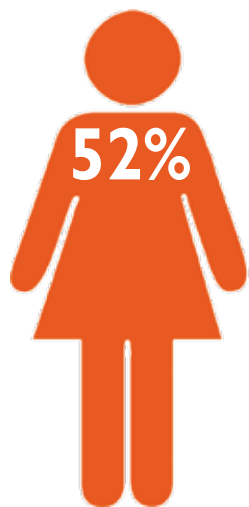


- Emploi
- Formation
- Alternance

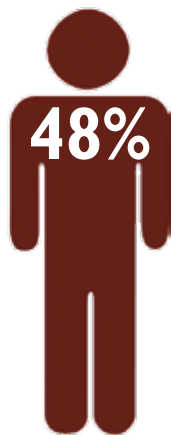
Les entrées dans les mesures emploi

44 862 entrées en emploi, soit **+ 6,4 %** par rapport à 2005.

	CDI	CDD - 6 mois	CDD + 6 mois	Dont Temps partiel	Intérim	C. pro	C. app	Contrats d'insertion (AI, EI...)	CAE	autres	TOTAL
2005	6 400	15 519	4 369	3 996	9 162	1 040	1 059	2 111	1 163	1 337	42 160
2006	6 500	16 128	4 078	4 162	10 568	1 246	1 163	1 511	2 361	1 307	44 862
Évolution 05-06	+ 1,6 %	+ 3,9 %	- 6,7 %	+ 4,1 %	+ 15,3 %	+ 19,8 %	+ 9,8 %	- 28,4 %	+ 103 %	- 2,2 %	+ 6,4 %



52%



48%

Les **CDI, CDD** (dont interim) représentent **83 %** des entrées en emploi en 2006. Les CDI et les CDD sont en légère hausse, mais en retrait par rapport à la hausse globale des mesures emploi.

Les **contrats intérimaires** évoluent très fortement, avec **+ 15,3 %**.

Ain

2 994

Ardèche

2 020

Drôme

4 277

Isère

9 368

Loire

5 521

Rhône

11 968

Savoie

4 793

Hte Savoie

3 921

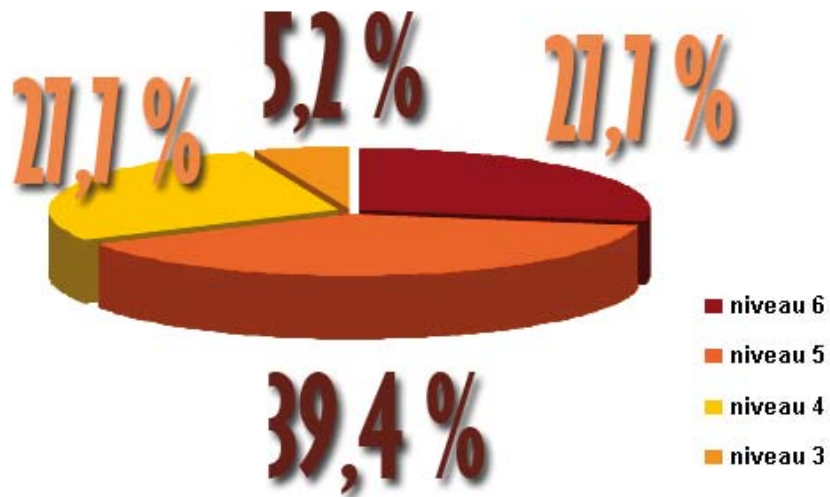
Les entrées dans les mesures emploi

■ Les contrats en **alternance** (apprentissage et professionnalisation), progressent fortement, notamment les **contrats de professionnalisation** : **+ 20 %**

■ Les **contrats d'apprentissage** progressent de **9,8 %** pour les jeunes des ML, ce qui est encourageant ; même si les entrées globales régionales, ont augmenté de **+ 21 %** avec **38 800** contrats.

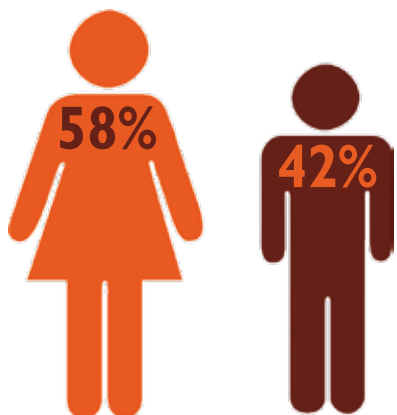
■ Les **contrats aidés et d'insertion** sont en progression de **+ 18,3 %** par rapport à 2005. Ils bénéficient majoritairement aux jeunes de niveaux 6 et 5 bis. Cette progression importante s'explique par une forte mobilisation du réseau autour du **programme CIVIS**.

■ A noter que **719 SEP** et **318 CARED**, dispositifs de préparation à l'emploi du Conseil Régional, ont été signés en 2006.



Répartition des niveaux scolaires pour l'ensemble des mesures emploi

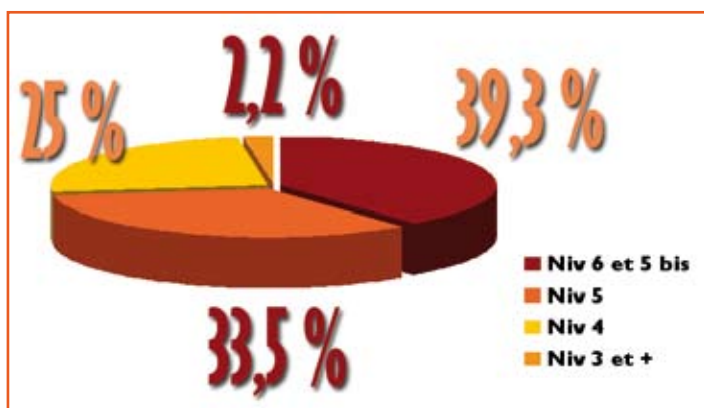
18 193 entrées en orientation et formation, soit **- 2,3 %** par rapport à 2005



	CONSEIL REGIONAL						TOTAL CR
	Mini stages	Prestations bilan	Actions Orientation Formation	Qualifications collectives	Qualifications individuelles	Autres qualifications (PSP, sport...)	
2005	1 179	1 615	5 630	4 598	1 319	75	14 417
2006	1 682	1 771	4 779	4 651	1 083	68	14 034
Évolution 05-06	+ 42,6 %	+ 9,7 %	- 15,1 %	+ 1,2 %	- 17,9 %	- 9,33 %	- 2,7 %

Les entrées sur les actions du Conseil Régional sont en baisse de **2,7 %** par rapport à **2005**. Elles représentent **77,2 %** des actions de formation.

Ce sont surtout pour les actions en conventionnement individuel et pour les actions en amont de la qualification (AOF) que la baisse est la plus importante.



Zoom sur les actions de l'Etat :

Les retours en formation initiale et sur les dispositifs MGI de l'Education Nationale baissent de **40 %** par rapport à 2005, avec **246** entrées.

Les entrées sur l'**AFPA** sont en baisse de **17 %** par rapport à 2005, avec **550** entrées ; Cette baisse a été légèrement compensée par le dispositif **PAVA**, (**737** jeunes ont intégré ce dispositif en 2006).

Ain

1 476

Ardèche

989

Drôme

1 703

Isère

3 004

Loire

2 853

Rhône

4 627

Savoie

1 902

Hte Savoie

1 639

Accompagnement Santé et psychologique

9 360 jeunes ont eu 21 400 propositions

réparties comme suit :

- 12 710 conseils santé
- 6 530 orientations vers des services de santé
- 1 788 aides financières
- 368 visites médicales

Accompagnement Justice

Chaque année, plus de 460 jeunes sont accompagnés en milieu fermé afin de les aider à préparer leur fin de peine.

Jeunes en quartiers ZUS :

Près de 17 147 jeunes vivent en quartiers Zone Urbaine Sensible et bénéficient d'un accompagnement renforcé.

113 170 propositions professionnelles leur ont été faites en 2006, soit 6,6 par jeune.

Programme CIVIS

(Contrat d'Insertion à la Vie Sociale)

En Rhône-Alpes, plus de 12 146 jeunes en difficulté bénéficient d'un accompagnement renforcé. Ces jeunes sont majoritairement :

53 % de femmes 3,6 % de mineurs

80 % non diplômés 23 % issus des quartiers ZUS

2 % travailleurs handicapés 18 % dans le programme PPAE

3 % bénéficiaires ou ayants-droit du RMI

78 % sans permis de conduire

12 % sans logement ou en logement précaire

47 % des sortants en 2006 sont à l'emploi durable après un parcours moyen de 8 mois.

A noter que près de 20 % ont changé de domicile dans l'année.

Jeunes dans le programme PPAE :

En 2006, les Missions Locales ont réalisé un accompagnement renforcé auprès de 20 157 jeunes demandeurs d'emploi de plus de 6 mois, confiés par l'ANPE, dont 9 174 entrés en 2006.

Accompagnement global du jeune par un référent unique : des conseillers sont à l'écoute des attentes et des besoins particuliers de chaque jeune, quel que soit leur niveau scolaire, leur situation, leurs souhaits. Ensemble, le jeune et son conseiller vont travailler jusqu'à l'objectif souhaité selon les situations.

Travail sur l'orientation

L'Orientation professionnelle permet aux jeunes de se connaître, s'interroger, bénéficier d'un accompagnement individualisé et professionnel dans le temps, d'expérimenter et de se confronter à l'environnement, tirer les leçons de chaque étape.

L'intervention des Missions Locales est spécifique par rapport à d'autres acteurs.

En effet elle propose : écoute, individualisation de l'accompagnement dans la durée permettant la maturation du projet. Elle ne s'arrête pas aux échecs scolaires, même si elle en tient compte ; elle permet aux jeunes de rebondir, notamment par la formation. L'approche de l'orientation des ML prend en compte la globalité du jeune : sa dimension personnelle, sociale, professionnelle, et assure l'interface avec l'environnement socio-économique.

Des outils et des mesures utilisés en services individuels ou collectifs.

En réponse les Missions Locales s'appuient sur les entretiens individuels, des rencontres d'entreprises et d'acteurs économiques, des forums ou animations autour des métiers.

Elles utilisent des logiciels, des bilans d'aide à l'orientation professionnelle, des mesures telles que mini-stages, stages d'expérience professionnelle, stages de mobilisation autour d'un projet.

La formation des jeunes

Une formation et un diplôme valorisé sur le marché du travail favorisent l'entrée et le maintien dans l'emploi.

Parfois il est nécessaire de changer son orientation professionnelle, de compléter sa formation initiale ou de valider son expérience professionnelle par un titre, un diplôme ou une certification...

Les conseillers de la Mission Locale sont disponibles pour :

faire le point sur la situation et le projet du jeune
construire le projet de formation
étudier la faisabilité financière et pratique
établir la prescription
accompagner tout au long de l'action de formation.



Les Missions Locales peuvent apporter une réponse aux besoins de recrutement des entreprises.

Les Entreprises sont prêtes à embaucher des jeunes mais pour cela elles souhaitent :

Préparer efficacement leurs recrutements pour faire coïncider leurs attentes et les profils des jeunes
Limiter au maximum les démarches administratives
Éviter les risques de rupture du contrat pendant la phase délicate de l'intégration dans l'entreprise

Pour la recherche d'emploi, les Missions Locales proposent aux jeunes :

- Aide sur les méthodes de recherche d'emploi
- Positionnement professionnel
- Aide à l'analyse des entreprises et des postes à cibler
- Appui logistique - Aide individuelle ou collective - Information et conseil
- Information sur les entreprises de son secteur
- Connaissance des entreprises, les règles du jeu économique et du travail
- Information sur le marché de l'emploi, l'évolution des métiers
- Aide à la présentation de sa candidature aux entreprises.
- Information au quotidien sur les offres locales et extérieures au bassin
- Médiation avec l'employeur potentiel
- Suivi personnalisé en contrat : pendant la période d'intégration

L'aide au logement des jeunes

Dès lors que le jeune se trouve dans une situation sociale d'urgence, de mobilité nécessaire pour l'emploi ou la formation, ou d'une recherche d'autonomie naturelle, la Mission Locale apporte une aide dans la recherche d'hébergement ou de logement adaptée à la situation.



Elle peut se décliner de plusieurs façons :

- le jeune se trouve dans une situation sociale d'urgence
- le jeune recherche un accès au logement autonome.
(le foyer ou locataire)

La santé des jeunes

« La santé ne se définit pas comme l'absence de maladies ou de handicaps, mais comme un état complet de bien être physique, mental et social. »

OMS charte d'Ottawa 1986

Les conseillers orientent et informent les jeunes sur les possibilités d'accès aux soins, aux droits (sécurité sociale, mutualisation, CMU ...). Ils les aident à accéder aux services des partenaires locaux de santé.

Ils peuvent mobiliser des aides financières lorsque nécessaire. Le jeune en situation de dépendance ou de souffrance doit trouver l'appui, l'écoute dont il a besoin en même temps que l'on prend en compte ses projets professionnels.

Des actions d'information et de prévention sont régulièrement organisées par les Missions Locales en partenariat avec les acteurs de santé locaux (bilans de santé avec la CPAM, petits déjeuners santé, ateliers santé, expositions thématiques, organisation de sessions de formations...).



La mobilité des jeunes

Aujourd'hui l'accès à la formation et à l'emploi nécessitent une mobilité accrue.

Soucieuses de tenir compte de cette nouvelle exigence pour la réussite des parcours professionnels et personnels des jeunes, les Missions Locales se mobilisent autour de cette question clé étroitement liée à l'acquisition de l'autonomie. La mobilité recouvre plusieurs aspects.

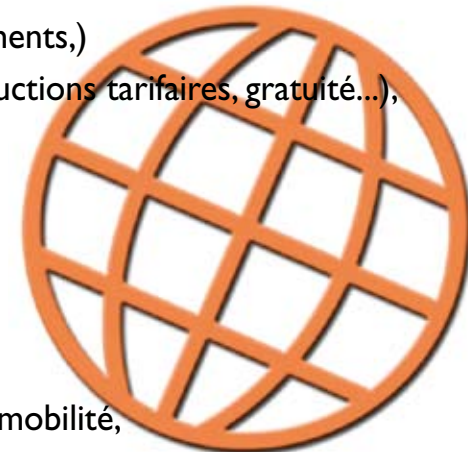
Favoriser la mobilité des jeunes c'est :

- les aider à se déplacer dans le cadre de leur projet professionnel (aides financières ponctuelles pour des déplacements),
- les informer et mettre en œuvre des dispositifs d'aides aux déplacements initiés par les collectivités locales (réductions tarifaires, gratuité...),
- développer des formules de location de véhicules (mobylettes, voitures)
- des Missions Locales proposent des aides à l'obtention du permis de conduire sous certaines conditions.
- leur proposer des opportunités, les aider à réaliser leurs projets dès lors qu'un jeune souhaite travailler dans un autre département, une autre région ou un autre pays.

Le conseiller, tout en restant le principal interlocuteur, s'appuie sur divers services ou initiatives :

- projet de déménagement : coopération entre les Missions Locales du territoire national pour accompagner cette mobilité,
- projet d'emploi saisonnier : information et rapprochement par l'intermédiaire de l'association **JEMRA** ou d'initiatives locales,
- projet d'emploi dans un pays européen : information, préparation, accompagnement par l'intermédiaire de l'association **JEMRA**,
- projet de **service volontaire européen** : information, préparation, accompagnement sur programme SVE
- autres projets d'expérience professionnelle à l'étranger : information sur les possibilités existantes et orientation vers les partenaires relais de ces programmes (actions de formation avec une expérience à l'étranger, **Eurodyssée**...)

Des Missions Locales organisent par ailleurs des actions ponctuelles ayant pour support la mobilité européenne ou internationale.



La citoyenneté des jeunes

S'appuyant sur une enquête nationale organisée auprès de 300 jeunes, les Missions Locales de Rhône-Alpes souhaitent, avec entre autre l'appui de la fondation DEXIA, développer des actions d'insertion citoyenne, inventer de nouvelles formes d'accès à la citoyenneté avec les jeunes qu'elles accueillent.

D'ores et déjà plusieurs initiatives locales ou régionales sont en cours :

- apprentissage de la citoyenneté
- rapprochement des jeunes avec les institutions
- favoriser les espaces d'échanges, de paroles et de dialogues au sein des Missions Locales
- favoriser la création de projets ou d'associations par les jeunes notamment à vocation humanitaires
- contribuer à restaurer le crédit de l'action politique, rapprocher les jeunes avec leurs élus



L'accès des jeunes à la culture et au sport

Les Missions Locales de Rhône Alpes sont **relais** pour la délivrance des **cartes M'ra**, qui permettent aux jeunes accueillis dans les Missions Locales (au même titre que les lycéens et les apprentis) d'accéder aux spectacles, aux livres , aux disques, aux activités sportives.

Certaines Missions Locales développent des actions qui permettent aux jeunes de découvrir des pratiques sportives, de s'ouvrir à leur environnement culturel...



Les premiers accueils



Jeunes en 1er accueil par âge

16 - 17 ans		18 - 21 ans		22 - 25 ans	
H	F	H	F	H	F
3711	2860	9744	12 489	5856	7297
6571		22 233		13 153	

Jeunes en 1er accueil par niveau

Niv 5 bis et 6		Niv 5		Niv 4 et +	
H	F	H	F	H	F
6014	4771	7095	7239	6204	10 637
10 785		14 334		16 841	

Les situations des jeunes

Jeunes en suivi par âge

16 - 17 ans		18 - 21 ans		22 - 25 ans		26 ans et +	
H	F	H	F	H	F	H	F
2925	1969	21 840	23 866	21 728	25 837	3095	3496
4894		45 706		47 765		6591	

- . La plupart des jeunes suivis ont une moyenne d'âge supérieure à 22 ans.
- . Le public est majoritairement féminin : 52.7 % des jeunes suivis sont des femmes.

Jeunes en suivi par niveau

Niv 5 bis et 6		Niv 5		Niv 4 et +	
H	F	H	F	H	F
18 481	13 945	18 426	19 400	12 681	21 823
32 426		37 826		34 504	

- . 69 % des jeunes suivis ont un niveau inférieur ou égal au niveau 5 (CAP / BEP)
- . 10,4 % d'augmentation des niveaux infra IV depuis 2005
- . 63 % des niveaux 4 et plus sont des femmes



Actif : personne qui est en emploi ou qui en recherche un

AI : Association intermédiaire

AOF : Action Orientation Formation

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CIVIS : Contrat d'Insertion à la Vie Sociale

CMU : Couverture Maladie Universelle

Contrat d'insertion : AI + EI + ETTI + CDDI

C.App : Contrat d'apprentissage

C.Pro : Contrat de professionnalisation

EI : Entreprise d'insertion

ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion

FI : Formation Initiale

Milieu fermé : prison, centre carcéral, centre de détention

MS : Mini Stage

Niveau 6 : personne ayant quitté l'école avant la 3^o de collège

Niveau 5 : 1^o et 2^o année de BEP, BEP, seconde, première, CAP

Niveau 5 bis : 1^o et 2^o année CAP, 3^o

Niveau 4 : terminale, bac général, technique ou professionnel, BAC+1

Niveau 3 et + : personne ayant obtenu au moins un BTS ou DEUG

PAVA : équivalent au dispositif 50 000 jeunes de l'AFPA

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

QUAL col : action de formation de Qualification collective

QUAL ind : action de formation de Qualification individuelle

SEP : Stage d'Expérience Professionnelle

ZUS : Zone Urbaine Sensible

Les Missions Locales en Rhône-Alpes

Ain

Mission Locale de Bourg en Bresse
Mission Locale d' Oyonnax, Gex, Bellegarde
Mission Locale Bugey, Plaine de l'Ain

Ardèche

Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche
Mission Locale Ardèche Méridionale
Mission Locale Nord Ardèche

Drôme

Mission Locale de la Drôme Provençale
Mission Locale du bassin Valentinois
Mission Locale Vallée de la Drôme
Mission locale Drôme des Collines-Royans-Vercors
Mission Locale de Portes de Provence

Mission Locale de la Bièvre
Mission Locale de Grenoble
Mission Locale de St Martin d'Hères
Mission Locale Nord Isère
Mission Locale Sud Isère
Mission Locale du Pays Voironnais
Mission Locale du Grésivaudan
Mission Locale Rive Gauche du Drac
Mission Locale Isère Rhodanienne
Mission Locale Alpes Sud Isère
PAIO Sud Grésivaudan
PAIO de Villard de Lans
PAIO du canton de St Egrève

Isère

Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien
Mission Locale du Genevois
Mission Locale du Chablais
Mission Locale Jeunes Faucigny Mont Blanc

Haute Savoie

Mission Locale de Roanne
Mission Locale de Saint Etienne et de la Couronne Stéphanoise
Mission Locale Ondaine et Haut Pilat
Mission Locale Gier Pilat
Mission Locale du Forez

Loire

Mission Locale de Lyon
Mission Locale Plateau Nord Val de Saône
Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais
Mission Locale de Vaulx en Velin
Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais
Mission Locale de Vénissieux
Mission Locale du Rhône Sud Est
Mission Locale Villefranche Beaujolais
Mission Locale de Bron, Décines, Meyzieu
Mission Locale de Givors
Mission Locale Nord Ouest Rhône
Mission Locale de Villeurbanne

Rhône

Mission Locale de la Tarentaise
Mission Locale de Maurienne
Mission Locale du Bassin Chambérien
Mission Locale Jeunes du Bassin Aixois, de l'Albanais, des Bauges et de la Chautagne

Savoie

Les Chiffres Clés

Réseau des Missions Locales - PAIO Rhône-Alpes

2006



Ce document à été
réalisé par l'animation
régionale des Missions
Locales de Rhône-Alpes.

Réseau des
MISSIONS LOCALES
jeunes
région Rhône-Alpes



Rhône-Alpes Région

